

Rue Saint-Vallier : commerçants et citoyens dénoncent le manque d'écoute de la Ville p.4

Le Mois-Multi a 25 ans ! p.7

Droit de parole puise dans ses archives pour souligner son 50e anniversaire p.8

Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 51, Numéro 1, Février Mars 2024 > Droitdeparole.org

Le boisé du carré de Tracy à Charlesbourg

Une forêt à sauver



Le boisé du carré de Tracy est situé à quelques kilomètres des terres des Sœurs de la Charité, au nord du boulevard Louis XIV. Photo : Claude Bélanger

Contre l'étalement urbain

Aux limites de Charlesbourg, un promoteur veut raser le boisé du carré de Tracy pour y construire 350 habitations, principalement des bungalows. Les citoyens et les citoyennes s'y opposent et tentent de convaincre la Ville de Québec de protéger l'état naturel des lieux. p.3

Crise du logement : des locataires témoignent

Expulsions illégales, hausses de loyers démesurées, les locataires dénoncent les abus de propriétaires spéculateurs. Pour le RCLALQ, la nouvelle loi 31 ne réglera rien. Pire : elle constitue un recul historique des droits des locataires. p.5

Quelle justice pour le peuple palestinien ?

Alors que la guerre d'Israël contre le Hamas se poursuit depuis plus de cinq mois et que le peuple palestinien souffre chaque jour de plus en plus, comment envisager une sortie de conflit ? Rencontre avec Mona Abuamara, ambassadrice de la Palestine à Ottawa. p.9

Solidarité avec le journal Autour de l'île

Il était une fois un maire de village (Sainte-Pétronille, Île d'Orléans) qui avait décidé d'intimider le journal communautaire (Autour de l'Île) et de lui faire parvenir une lettre d'avocat pour l'empêcher de publier un article. Voici les faits : lors de l'assemblée du conseil municipal du 11 décembre 2023, la salle était bondée. Un groupe de citoyens est venu s'objecter à l'embauche de la nouvelle directrice générale, Nathalie Paquet, sous prétexte qu'elle a précédemment été congédiée par une autre municipalité, ce qui a causé tout un brouhaha. Prétextant que de fausses insinuations sont rapportées par les citoyens sur la directrice générale, la Municipalité a donc fait parvenir des mises en demeure à 97 citoyens. Elle ne tolère pas que des informations qu'elle considère erronées et diffamatoires circulent au sujet de sa directrice générale.

Menaces à l'endroit du journal

La Municipalité, par l'entremise de son avocat, Me Antoine La Rue, avise également le journal que la Municipalité est prête à prendre tous les recours appropriés contre les personnes qui rapporteront des propos lui causant préjudices : « Nous avons déjà le mandat d'intenter des poursuites à l'encontre des journalistes, du journal et de ses administrateurs dans l'éventualité où l'article est publié malgré nos nombreuses mises en garde. Par ailleurs, tant vos journalistes que la directrice générale du journal en ont été informés ». La Municipalité tente donc de bâillonner le journal en interdisant à un journaliste de rapporter la couverture d'une séance du conseil municipal.

Effets pervers

En voulant interdire au journal Autour de l'Île d'informer ses lecteurs, mal lui en pris. Toutes les informations ont été reprises par plusieurs médias, *Le Soleil*, *La Presse*, *LCN*, *Radio-Canada* et même le *Globe and Mail* et sur différents blogues. La Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) a même pris la défense du journaliste, Marc Cochrane, d'Autour de l'île. On ne peut cacher la vérité. Est-ce que le maire, Jean Côté, va tenter des poursuites à tous ces médias ?

Yvan Noé Girouard

Directeur général

L'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ)

Itinérance à Québec : la judiciarisation n'est pas la solution

Le Regroupement pour l'Aide aux Itinérants et Itinérantes de Québec (RAIIQ) est grandement préoccupé par les constats émis dans le cadre du rapport de recherche de l'Observatoire des Profilages publié en janvier dernier.

On y apprend notamment qu'en 2020, les personnes en situation d'itinérance représentaient 20% des personnes ayant reçu un constat d'infraction dans la Ville de Québec. D'autres faits saillants mis en lumière par cette recherche viennent confirmer ce que plusieurs organismes communautaires décrivent depuis plusieurs années : l'ampleur du profilage social des personnes en situation d'itinérance et de la judiciarisation qui en découle est alarmante. Les pratiques de profilage social à l'endroit des personnes en situation d'itinérance sont effectivement déplorées par les organismes communautaires en itinérance. La sur-judiciarisation, soit la cumulation de plusieurs constats d'infractions à une seule et même personne, est un phénomène qui est trop souvent observé dans le milieu.

Il nous semble important de mentionner que bien souvent, les comportements sanctionnés par des constats d'infractions correspondent à des stratégies de survie pour plusieurs personnes en situation d'itinérance. En effet, elles utilisent les espaces publics afin de répondre à leurs différents besoins, faute d'accès à des milieux de vie privés où de tels comportements seraient généralement acceptés. Flânerie, vagabondage, désordre, mendicité, état d'ivresse, souillage des lieux publics, possession de matériel de consommation de drogues, dormir dans un parc, sont toutes des raisons pour lesquelles les personnes en situation d'itinérance se sont vues remettre des constats d'infractions en vertu du Règlement sur la paix et le bon ordre de la Ville de Québec.

La judiciarisation ne peut être la solution aux enjeux liés à l'itinérance. Une approche répressive axée sur la judiciarisation a pour effet de vulnérabiliser davantage les personnes, et ne fait que masquer les symptômes de l'itinérance sans aborder ses causes structurelles. De telles pratiques ont des effets discriminatoires sur les personnes visées et fragilisent leur parcours de vie. Actuellement, des contraventions sont données pour possession de matériel de consommation de drogues par le service de police tandis que ce même matériel est distribué gratuitement par les réseaux de la santé et communautaires. L'itinérance est un phénomène complexe et nécessite le déploiement d'actions diversifiées qui ne s'inscrivent pas dans une logique de répression. Comme le souligne judicieusement le rapport de l'Observatoire des Profilages, elle ne doit toutefois pas être abordée sous l'angle de la sécurité publique, mais plutôt de la justice sociale et de la santé publique.

Devant la croissance du nombre de personnes à la rue, nous savons que les enjeux sont importants et que le manque de ressources est criant sur le territoire de la Ville de Québec. Nous tenons toutefois à rappeler que la judiciarisation ne doit aucunement s'inscrire comme une alternative pour pallier les difficultés d'accès à un logement, ou à des soins et services publics. Nous croyons aussi qu'il est nécessaire de se pencher sur les difficultés d'accès aux lieux publics pour les personnes en situation d'itinérance, parce qu'une question demeure à ce jour : où peut-on aller lorsque l'on n'a pas de logement et que les refuges d'urgence sont à pleine capacité, et cela, sans transgresser les règlements municipaux ?

Pour le RAIQ, il est important de maintenir la mobilisation actuelle des différents acteurs et de poursuivre la collaboration afin de développer une diversité d'ap-

proches et de pratiques. Il est fondamental de mettre en œuvre des initiatives visant à renforcer notre filet social, à déployer une approche en réduction des méfaits, à favoriser un accès accru aux services de santé mentale et de dépendance, à améliorer l'accès au logement et à un accompagnement adapté, ainsi que d'agir en amont du phénomène par la prévention de l'itinérance.

Le milieu communautaire joue d'ailleurs un rôle incontournable dans l'accompagnement des personnes en situation d'itinérance et la mise en place de solutions structurantes adaptées à cette réalité. Un meilleur financement des organismes communautaires est essentiel si l'on souhaite renforcer leur capacité à offrir des services de qualité, répondre aux besoins changeants de la communauté et continuer de jouer un rôle significatif dans l'atténuation des enjeux liés à l'itinérance, tels que la prévention de la judiciarisation.

Bien que la Ville de Québec reconnaisse sa responsabilité face à l'itinérance, elle doit s'engager, au regard des constats établis, à revoir ses pratiques et à mettre en place des stratégies afin de renverser la tendance. Devant l'augmentation de l'itinérance et de la visibilité du phénomène, nous devons collectivement poursuivre les efforts pour faire mieux et davantage, car il est manifeste que la solution réside ailleurs que dans la recrudescence de la répression, de la stigmatisation et de l'exclusion des personnes en situation d'itinérance qui font partie de nos communautés.

Le Regroupement pour l'Aide aux Itinérants et Itinérantes de Québec regroupe 48 organismes communautaires œuvrant auprès des personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être de la région de Québec.

Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droitdeparole.org

droitdeparole.org
Retrouvez Droit de parole
sur Facebook

Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation. Droit de Parole n'est lié à aucun

groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs. Droit de parole bénéficie de l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2^e classe
N° 40012747
Tirage : 6 000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.

Disponible en présentoirs
Équipe du journal :
Francine Bordeleau, Andréann Poirier, Yorik Godin, Robert Lapointe, Simon M. Leclerc, Monique Girard, David Jonhson, W. Stuart Edwards,
Coordination : Nathalie Côté
Révision : Lorraine Paquet, R.Martel

Design : Marie-Isabelle Fortin
Collaboration spéciale :
Michaël Lachance, Hélène Matte, Francine Saillant
Photos : W. Stuart Edwards, Claude Bélanger
Imprimeur : Les travailleurs syndiqués de Hebdol-Litho



L'association Forêt Charlesbourg veut protéger le boisé du Carré de Tracy

Par W. Stuart Edwards



Martine Sanfaçon et Karine Vieux-Fort ont présenté leur pétition au conseil d'arrondissement de Charlesbourg le 23 janvier 2024. Photo : W. Stuart Edwards

Une pétition signée par 2 071 personnes a été présentée au conseil d'arrondissement de Charlesbourg le 23 janvier dernier. L'association Forêt Charlesbourg s'oppose à la destruction d'une partie du boisé du Carré de Tracy, où le promoteur Construction CRD compte implanter un nouveau quartier de 350 unités de logement.

Une cinquantaine de personnes ont assisté à la séance du 23 janvier. Karine Vieux-Fort et Martin Sanfaçon, de Forêt Charlesbourg, exigeront un référendum, si nécessaire, pour stopper le projet. Pendant la période de questions, plusieurs aspects du projet ont été critiqués, dont le manque d'espace dans l'école primaire, la circulation et la sécurité, la perte d'accès à la nature pour les voisins, et le problème, déjà connu, de la basse pression de l'eau potable dans le secteur. Mais principalement, c'est la destruction du milieu naturel qui dérange.

Jackie Smith, de Transition Québec, et Étienne Grandmont, député de Taschereau, soutiennent l'initiative de Forêt Charlesbourg. Sur leurs pages Facebook, ils encouragent la population à signer la pétition. La Table de quartier Orsainville, Voix citoyenne, et les paroisses Saint-Charles-Borromée et Saint-Pierre-aux-Liens sont du même avis, tout comme l'association locale de Québec Solidaire dans Charlesbourg.

Les documents de la Ville de Québec semblent favorables au projet, mais Claude Lavoie, de Québec forte et fière, assure qu'aucune décision n'est prise. Deux élu.e.s (Claude Lavoie et Marie-Pierre Boucher) du conseil d'arrondissement vont rencontrer Forêt Charlesbourg, et monsieur Lavoie s'engage à visiter le site.

Le boisé et sa faune

Situé dans le secteur Bourg-Royal, ce milieu naturel est composé d'une partie centrale qui appartient à la Ville, et de deux zones privées. Les voisins ont pris l'habitude de le fréquenter, notamment depuis la pandémie de 2020, pour y faire de la glissade en famille, de la raquette et des randonnées, et pour entretenir les sentiers.

Son écosystème n'est pas banal. Un citoyen a recensé soixante et onze espèces d'oiseaux, dont le grand duc, le grand pic, et la chouette rayée. Il y a des chevreuils à tous les ans, et un orignal a été observé en 2016.

L'association Forêt Charlesbourg veut que l'ensemble devienne un parc géré par la Ville.

Le projet immobilier

La présentation PowerPoint de Construction CRD ressemble à un dépliant de marketing d'un courtier immobilier. On y voit des arbres ensoleillés, des maisons unifamiliales et jumelées, et un enfant souriant, le tout orné de slogans tels « logements pour tous », « éligibles au programme Accès famille » et « un quartier où il fera bon vivre ».

Il n'y a rien sur les impacts environnementaux, et la destruction d'une partie du boisé n'est pas mentionnée.

Des logements, il y en a dans ce « quartier », mais presque rien d'autre. Pas de dépanneur, d'épicerie, de bibliothèque, de café, de resto, de librairie, de centre communautaire, de boulangerie, de jardin, de pharmacie ou de clinique médicale. Le promoteur réserve un terrain pour un CPE (centre de la petite enfance), mais quand ces enfants seront plus grands ? L'école Bourg-Royal est déjà à pleine capacité.

Pourquoi ne pas densifier ?

À vol d'oiseau, nous sommes à huit kilomètres du centre-ville. En autobus via le RTC, le trajet prend environ 45 minutes. Le boisé, aux limites de la ville, est situé à quelques kilomètres au nord des terres des Sœurs de la Charité.

Le secteur est très peu dense, composé de maisons unifamiliales principalement. La Ville prétend que la faible densité du projet, tel qu'il est proposé, est « cohérente avec la densité existante ».

Voici un quartier où les gens auront certainement besoin d'une voiture, et une famille, d'au moins deux voitures. C'est de l'étalement urbain qui gruge la forêt sauvage, une banlieue digne du vingtième siècle, un modèle de développement non durable, le vestige d'une époque révolue.

On propose de construire de nouvelles rues résidentielles, la plupart sans aucun trottoir. La Ville « étudie la faisabilité » de mettre un trottoir sur Carré de Tracy. Un seul lien cyclable est envisagé.

Bref, ce projet en est un d'étalement urbain qui perpétue la culture de l'auto, qui détruit une partie de la nature, pour que les gens s'installent tout près de ce qui reste de la nature, sans pour autant vivre en harmonie avec elle. Toujours plus d'asphalte, plus de voitures, plus d'étalement, plus de trafic, moins de forêt, et rien

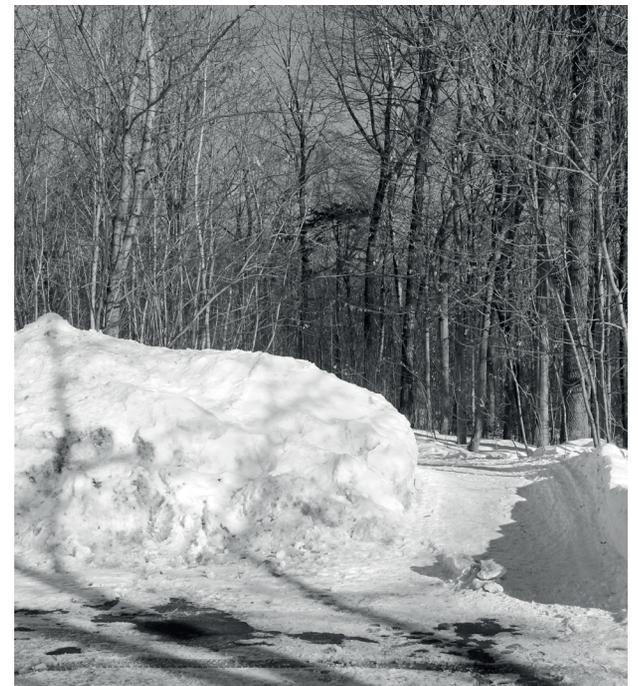
ne garantit que la Ville ne récidivera pas : le reste du boisé n'est pas protégé à long terme.

Finalement, ce projet-là ne règle en rien la crise du logement. Avec un prix moyen estimé à 370 000 \$ l'unité, le commun des mortels serait exclu, et il n'y aura aucun logement social. La Ville de Québec se sert de la crise du logement comme prétexte pour détruire un milieu naturel, comme s'il n'existait aucun terrain, nulle part dans la ville, où mettre du logement. Comme si on n'avait pas de choix, qu'il fallait raser les arbres et expulser la faune.

Préoccupations et prochaines étapes

Deux ateliers d'échanges ont été organisés par la Ville, en téléconférence le 23 novembre et en présence le 29 novembre 2023. Les citoyens et les citoyennes ont exprimé une préoccupation particulière quant à la préservation d'arbres matures. Par le passé, ce promoteur a eu la mauvaise habitude de couper à blanc avant la construction, puis de planter quelques petits arbres par la suite.

Le conseil d'arrondissement va étudier les rapports et prendre sa décision. S'il accepte le projet, il y aura d'autres consultations et une période d'approbation référendaire. Des modifications aux zonages actuels sont nécessaires pour que le développement immobilier ait lieu. La Ville de Québec doit consulter la population (le processus est en cours présentement), sur une éventuelle modification au Règlement de l'arrondissement de Charlesbourg. Le tout va se jouer dans les prochains mois ; les dates restent à déterminer.



Au bout de la rue Anne-Pivain. Photo : DDP



Partie du boisé du Carré de Tracy qui pourrait être détruit pour la construction du projet immobilier. (Source : Ville de Québec)

Réfection de la rue Saint-Vallier ouest

Commerçants et citoyens dénoncent le manque d'écoute de la VillePar **Nathalie Côté**

Le projet de verdissement de la rue Saint-Vallier pour en faire une rue conviviale a été présenté aux citoyens et aux citoyennes du quartier Saint-Sauveur le 7 décembre 2023 lors d'une soirée houleuse après des consultations le plus souvent numériques. Depuis, autant les commerçants que les citoyens dénoncent la fermeture de la Ville de Québec face aux questions et aux critiques. Le parti de Bruno Marchand se targuait pourtant en campagne électorale de valoriser la consultation citoyenne.

Plusieurs commerçants quittent la rencontre

Une horde de fonctionnaires était présente pour défendre le projet de réfection de Saint-Vallier le 16 janvier dernier lors d'une rencontre dédiée aux commerçants. Constatant l'impossibilité de tout questionnement du projet de la Ville, plusieurs commerçants ont quitté la réunion avant la fin.

Le propriétaire des restaurants le Pied bleu et le Renard et la chouette, et plusieurs autres commerçants, sont partis avant la fin de la réunion. Le propriétaire de la Bijouterie Serge Gagnon a aussi quitté la rencontre après avoir constaté que les représentants de la Ville n'avaient pas l'intention de répondre aux questions des commerçants.

Le projet ne sera pas modifié, comme le répète le conseiller Pierre-Luc Lachance de Saint-Roch-Saint-Sauveur. Cela ressemble à l'entêtement du maire Marchand face aux commerçants du quartier Montcalm qui critiquaient la coupe d'arbres pour le passage du tramway.

Pour plusieurs commerçants, ce projet de rénova-

tion majeure semble imposé d'en haut. Pour monsieur Huang, propriétaire du dépanneur On connaît le tabac, ce qui inquiète aussi les commerçants, c'est la durée des travaux qui se dérouleront pendant trois ans. Il s'inquiète d'un dépassement du temps des travaux et de l'effet sur les commerces. La brasserie Griendel a d'ailleurs déjà annoncé son déménagement.

Le CCCQSS critique le manque d'écoute de la Ville

Dans un communiqué, le comité dénonce la fermeture d'esprit de la Ville : « Depuis le printemps passé, la Ville de Québec est déterminée à aller de l'avant avec son projet, même si de nombreux citoyens et citoyennes ont démontré et exprimé que ce projet aura des effets néfastes sur la desserte de transport en commun, la gentrification et l'accessibilité aux commerces de proximité pour de nombreux résidents-es, particulièrement les plus vulnérables. »

Le comité dénonce une administration municipale qui « s'obstine à aller de l'avant avec un projet qui ne répond pas aux attentes et besoins des résidents-es, maintes fois exposés lors des consultations publiques. Consultations qui, rappelons-le, sont loin de répondre à l'impératif participatif avec lequel se pavoisent sans cesse les élus-es locaux. »

Un projet de 32 millions

Rappelons qu'il s'agit d'effectuer, pour la Ville, des travaux nécessaires à la canalisation de la rue. Elle veut aussi procéder, par la même occasion à la plantation de centaines d'arbres pour rendre la rue conviviale. Une subvention du Ministère de l'environnement et de

la Lutte aux changements climatiques a été octroyée à la Ville de Québec pour le verdissement de la rue Saint-Vallier. Ce financement permet ainsi à la Ville de faire un projet ambitieux.

Le projet est noble, mais faire de la rue un sens unique ne passe pas pour la majorité des résidents et des résidentes. Les associations environnementales, Vivre en ville et le Conseil de l'environnement ont déjà dénoncé la perte d'accès au transport en commun que ces modifications entraîneront. La Ville ne les a pas davantage écoutés.



Sur la rue Saint-Vallier Ouest. Photo: DDP

Vers des coopératives en santé ?Par **Rosalie Bourgeois**

Les CSF (Centres de Santé Familiale) pourraient être la meilleure solution au besoin d'innovation tant réclamé, aussi bien par la population que par le gouvernement, dans le système de santé du Québec.

Pourtant, nos gouvernements successifs, au moins depuis la réforme Couillard en 2015, adoptent sans débat des mesures de transfert de notre première ligne vers des cliniques privées, comme si un modèle d'affaires basé avant tout sur la recherche du profit pouvait résoudre à lui seul le problème de la santé.

Au contraire, Anne Plourde, chercheuse à l'Institut de Recherche et d'Informations Socio-économiques (IRIS), a récemment démontré dans une étude parue dans Le Devoir que les GMF (Groupes de Médecine Familiale), créés en 2002 pour remplacer les CLSC, ont fait la preuve de leur incapacité à remplir les fonctions attendues d'une première ligne efficace. Néanmoins, les GMF reçoivent de l'État des millions de dollars de nos taxes et impôts chaque année, sans offrir une meilleure accessibilité aux soins promise à la population. Et pourquoi le feraient-ils ? Après tout, les entrepreneurs suivent une logique marchande - profit oblige - qui ne place qu'accessoirement le client au

premier plan. Il n'est donc pas étonnant de voir une telle pratique de la médecine privée se tourner vers la prescription excessive de médicaments, de moins en moins orientée vers la prévention mais plutôt vers ce qui rapporte en termes monétaires, sans égard à la dimension humaine et sociale des patients.

Le réseau des coopératives à la rescousse de notre première ligne

Et s'il existait un modèle qui pourrait réellement redresser notre système de santé sans perte inutile, sans allouer de plus en plus de ressources de notre budget annuel de 50 milliards de dollars à des sous-traitants qui s'occupent surtout de leurs affaires et non du bien-être des gens ? Un modèle qui annulerait les réformes coûteuses et bidons, en particulier celle du ministre Dubé mise en avant dans son projet de loi 15, qui prévoit inutilement de restructurer l'administration des établissements de santé en intégrant des instances encore plus centralisées, s'inspirant du modèle tayloriste observé dans les usines de Ford en 1910, sous prétexte d'une recherche de plus d'« efficacité » ?

Et s'il existait un système qui réunirait les forces des deux modèles, public et privé, mais qui resterait démocratique tout en étant efficace et dynamique ? Eh bien oui, et je l'ai nommé la coopérative.

« Le temps est venu de reprendre le contrôle de notre système de santé » : tel est le titre d'un ouvrage signé par un auteur se faisant appeler « Un Québécois en colère » et qui, pour diverses raisons, a choisi de garder l'anonymat tout en nous faisant parvenir son texte phare sur un projet alternatif de réseau de la santé.

C'est du rêve, tout cela ? Pas selon l'auteur, ni selon nous, à condition que huit millions de Québécois se rassemblent autour d'un tel projet, auquel cas aucun gouvernement, ordre professionnel ou association syndicale ne pourra résister à la force politique qui sera ainsi créée...

De toute façon, c'est à vous de juger. Procurez-vous votre exemplaire numérique de cet ouvrage révolutionnaire dans lequel est détaillée la marche à suivre réaliste pour voir naître dès maintenant des coopératives en santé : csf-qc@protonmail.com.

En marche, Québec !



Etienne.Grandmont.TASC
@assnat.qc.ca



418 646-6090



830, rue St-Joseph Est,
bureau 403
G1K 3C9

Etienne
GRANDMONT
Député de Taschereau



Sainte-Foy, Vanier, Saint-Sauveur...

Expulsions illégales et hausses de loyers démesurées : des locataires témoignent

Par **Nathalie Côté**

Pendant la conférence de presse du RCLALQ à Québec, le 7 février dernier. Photo : DDP

« Le gouvernement favorise les propriétaires et il contribue à la crise du logement » dénonce un locataire de Sainte-Foy que la compagnie Momentum a tenté d'expulser de son logement. L'homme de 79 ans vit dans son logement depuis seize ans. Après trois procès au Tribunal administratif du logement (TAL), il se bat toujours pour demeurer chez lui. Les nouveaux propriétaires de l'immeuble, des jeunes pressés de faire des profits, ont voulu l'évincer de son logement de la manière la plus cavalière qui soit après avoir envoyé un avis écrit : « Ils sont arrivés un matin, bang, bang, bang et m'ont dit : « Crisse ton camp. On te donne une semaine. On a des employés qui peuvent te déménager. » L'homme s'est informé et avec l'aide du Comité d'aide aux locataires de Québec-Ouest, il a contesté cette tentative d'éviction totalement illégale.

Un autre locataire de Vanier a reçu un avis d'augmentation démesurée de 360\$ à son loyer actuel de 860\$. Il l'a refusée. Le propriétaire la justifiait prétextant des travaux à venir. Ce qui ne peut se faire selon la loi. Mais c'est une stratégie employée souvent par certains propriétaires.

Augmentations de loyer abusives et évictions sont les principaux problèmes auxquels font face actuellement les locataires. « Ces situations qui paraissent extrêmes, on en voit tous les jours dans les comités

logement et les associations de locataires du Québec » précise Cédric Dussault du Regroupement des comités logements et des associations de locataires du Québec (RCLALQ).

La loi 31 : un recul des droits des locataires

À la veille de l'adoption du projet de loi 31, les groupes de Québec membres du RCLALQ dénonçaient l'adoption imminente de la loi modifiant le code civil : « La loi 31, c'est le premier recul législatif pour les droits des locataires depuis des décennies » précise Cédric Dussault. Notamment, avec la fin de la cession du bail. Mais il ne baisse pas les bras. Le RCLALQ et ses groupes membres continuent de revendiquer l'instauration d'un registre des baux pour un réel contrôle des loyers au Québec. Les associations demandent un gel des loyers le temps de faire face à la crise actuelle. Sans compter qu'elles revendiquent aussi la démission de la ministre de l'habitation, France-Élaine Duranceau.

« La crise du logement actuelle est une crise sociale sans précédent », constate Nicole Dionne du Bureau d'animation et d'information logement (Bail). Même les personnes âgées ne sont pas protégées. En effet, lors de l'étude du projet de loi 31, la ministre de l'habitation a refusé les amendements pouvant exclure les personnes de 65 ans et plus des évictions. On se sou-

vient de la loi de Françoise David qui protège maintenant les locataires de 70 ans et plus en cas d'éviction. Le ministre de l'habitation a refusé d'étendre la protection aux 65 ans et plus, malgré la proposition des partis d'opposition. Nicole Dionne a constaté récemment que des aspirants propriétaires vont même jusqu'à demander l'âge des locataires lors de la visite d'immeubles à vendre pour s'assurer qu'ils pourront les expulser sans problème. « C'est odieux. C'est très, très choquant! », souligne-t-elle.

La Ville doit agir contre les évictions

Plus de logements sociaux ne suffiront pas à eux seuls à régler la crise du logement. Selon les associations, il faut une intervention sur le marché privé du logement. Récemment, le promoteur sans scrupule Henry Zavriyev, bien connu pour avoir sévi dans plusieurs quartiers montréalais pour ses « rénovictions », a acquis deux immeubles dans le quartier Saint-Sauveur et a évincé 10 ménages sur les 12 ménages qui y vivaient. Il a construit son empire en expulsant des locataires, dont plusieurs dans des résidences pour personnes âgées (RPA).

Dans le quartier Saint-Sauveur, les évictions ont doublé la dernière année. C'est une des stratégies pour augmenter le prix des loyers. Pour freiner les expulsions illégales, le Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur demande à la Ville de Québec d'imposer des contraintes supplémentaires aux propriétaires pour l'obtention de permis de rénovation. Le comité propose que la Ville s'inspire de la méthode employée pour l'obtention de subventions aux proprios pour la rénovation de logements. Elle doit alors s'assurer de l'assentiment des locataires et de la légalité de la démarche des propriétaires. La Ville de Québec a donc aussi un rôle à jouer pour contrer la crise du logement.

Ressources pour les locataires

Comité d'aide au logement de Québec Ouest (Sainte-Foy)

2120, rue Boivin, Québec
418-651-0979

Ruche Vanier

550, boulevard Wilfrid-Hamel, local N-3
418-683-3941

BAIL (Saint-Roch)

265, de la Couronne, bureau 100
418-523-6177

Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur

301, rue Carillon
418-529-6158

Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

780, rue Sainte-Claire
418-522-0454

Une fin d'emploi qui fait mal?

Appelle Action Chômage de Québec

Un problème avec l'assurance-emploi?

Vous n'arrivez pas à recevoir de prestations d'assurance-emploi?

Nous sommes là pour vous guider à travers la Loi sur l'assurance-emploi

418-523-7117, info@actionchomage.org

actionchomage.org, facebook.com/actionchomage



ACTION CHÔMAGE DE QUÉBEC



Illumina : un journal d'art social

Par Francine Saillant

C'est au cours de l'été 2023 que le projet Illumina s'est déployé dans le quartier Saint-Roch, entre le 7 juin et le 7 septembre 2023. Illumina faisait suite au projet « À visage humain », un parcours art et santé mentale au Centre CERVO.

Cette action, qui a été faite en partenariat entre Pech-Sherpa et le Centre de recherche CERVO, a mobilisé 200 participants, plusieurs groupes communautaires et artistiques du quartier dont L'Engrenage, Le Y, Le Centre multi-ethnique, Folie Culture, Vu, La Bande Vidéo, L'atelier Bécot, la Mezzanine et aussi hors quartier, Vincent et moi.

Les résultats ont été multiples mais le plus visible a été certainement le parcours d'art public qui s'est étalé du Boulevard Langevin jusqu'au Y. Sept stations collaboratives et participatives impliquant le plus souvent intervenants, artistes, chercheurs, et bien sûr des participants associés à un ou plusieurs organismes mentionnés ici. Elles ont aussi été conçues dans le contexte d'ateliers artistiques qui se sont tenus dans ces mêmes lieux.

Au total, c'est une cinquantaine d'ateliers qui se sont tenus durant la période préparatoire. Des artistes professionnels se sont joints à l'initiative dont Mathieu Fecteau, Yves Lavoie, Angela Marsh, Julie Picard, Hélène Matte, Camille Courier et Claude Majeau sans compter les nombreux artistes de l'atelier Bécot, une trentaine pour l'événement connexe Rock Solid'Art, ainsi que ceux reliés à des centres d'artistes participants aux événements connexes. Sans compter le balado À crocs de Saint-Roch, une réalisation de Célia Forget, Julie Tremblay avec un texte et une narration de Gilles Simard.

Illumina numéro 0

Afin de garder la mémoire de cette action et faire en sorte que les participants aient une trace tangible de cette action (et non seulement un site internet), l'idée est venue de fabriquer un journal sous format tabloïd avec un petit côté chic, et avec la collaboration de plusieurs des artisans et des artisanes d'Illumina.

Illumina, Journal d'art social no 0 est né avec cette intention de faire connaître l'action au-delà de la période visée et de montrer son envergure et sa portée, mais aussi et surtout remercier les participants et les participantes de leur contribution.

**LES FORCES
DU SOMMEIL**

**COHABITATIONS
DES VIVANTS**

**23 FÉVRIER AU
28 AVRIL 2024**

**COMMISSAIRE
MARIE MURACCIOLE**

BIENNALEDEQUEBEC.CA

**LA BIENNALE HIVERNALE
EN ART ACTUEL**

**MANIF
D'ART**
LA BIENNALE
DE QUÉBEC

Québec
Canada

Conseil des arts
du Canada
Canada Council
for the Arts

Destination
québec

ENTENTE
DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL
QUÉBEC

Le Journal comprend de nombreuses photos des différents rassemblements et événements tout au long du projet, de différentes personnes dont celles, plus que généreuses, de Klödy Tremblay et de Serge-Philippe Tremblay. Il comprend aussi des articles originaux, des références aux contenus web associés au projet, une description complète du projet.

Pourquoi 0? Parce que ce journal sera peut-être une pièce unique dans le monde de l'art social, mais aussi parce qu'on souhaite que le numéro un naisse au cours de 2024. Afin de promouvoir l'art dans la communauté, et de développer encore plus de maillage et d'initiatives qui prolongeront, on l'espère, l'action Illumina...

C'est donc dans la plus grande joie que le journal fut lancé à l'Espace Galerie Sherpa, le 1er février.

Bon anniversaire MOIS MULTI!

Par Hélène Matte

L'édition 2024 bat son plein depuis le premier février et, disons-le dès à présent, elle sera couronnée à *La Fin*, par une fête animée par des performances et le son de Dj St-Michel (rendez-vous le 24 février à la Salle Multi de la coopérative Méduse). Tout au long du mois de février, l'événement se déploie de part et d'autre de la Ville de Québec, contrairement à l'édition de l'année dernière, où son volet expositions était concentré à l'Espace 400^{ième}. Ce dispersion risque d'empêcher plusieurs de voir l'ensemble, mais peut-être aura-t-il l'avantage de permettre à certains de découvrir le Festival et sa programmation prodigieuse.

Avez-vous vu quelques-unes de ses œuvres jusqu'à maintenant? Au Studio d'essai, *Voile*, le fascinant rideau de lumière du collectif Club Efemeer, peut-être? Sinon, toujours à la Coopérative Méduse, chez Avatar, l'opulente installation de Claudie Gagnon, *Ainsi passe la gloire du monde*: nature morte mouvante où billets de banque, bijoux et bibites s'offraient tel un banquet? Plusieurs propositions prenaient fin dès le 11 février. L'éloquente série de portraits de l'artiste Josianne Roberge était présentée à la bibliothèque Aliette-Marchand sur le boulevard Pierre-Bertrand. L'artiste montréalais Navid Navab, qui déjà était venu l'an dernier avec la phénoménale *Aquaphoneia*, revenait en force avec une autre installation sonore, *Organism*, à la Nef, rue Saint-Joseph. De la matière humaine à l'instrument déconstruit, ces deux artistes à eux seuls - l'une abordant le relationnel à travers le visuel, l'autre l'audio et l'électronique par le démantèlement d'un orgue et de ses sonorités - démontrent la diversité des approches. Ce n'est cependant que la pointe de l'iceberg: plus de soixante-quinze artistes participent au Mois Multi en 2024. Ils présentent des expositions et des installations mais également des spectacles et des performances. Des pionniers de l'art multidisciplinaire côtoient une relève éoustillante, des artistes internationaux se mêlent aux locaux. Certains offrent les résultats de résidences, d'autres prennent part à des tables rondes.

Fidèles aux Productions Recto-Verso qui chapeaute le festival, les arts vivants sont particulièrement bien servis. Le Mois Multi débutait avec la présentation de Récits-récifs, une proposition de la chorégraphe Lyne Nault autour d'une île inventée entourée de bouées de banques textiles comme autant de banques. Les performeurs se présentaient sur scène tour à tour, chacun emballé par un costume qui devenait leur décor intérieur. Simultanément leurs gestes se traduisaient à l'écran avec fulgurance. Décomposés, décalés, étirés par les manipulations de l'artisan numérique Alexandre Burton, ils se désincarnaient en abstractions wignescences, en flux d'énergies d'une beauté hypnotisante.

Parlant d'énergie, la téméraire Mykalle Bielinsky tentait d'éviter la surchauffe et l'épuisement dans *Warm-up*, à travers une métaphore des défis qu'imposent les bouleversements climatiques et le nécessaire changement de

nos habitudes de consommation. La polyvalente chanteuse proposait ainsi une mise en scène écoresponsable et autosuffisante énergiquement... en pédalant tout au long du spectacle pour recharger la batterie qui en générerait le son et la lumière!

Si vous regrettez d'avoir manqué ces exquis performances, ou encore la *Soirée indomptée* qui regroupait également des performeurs de haut calibre, notez qu'il reste quelques spectacles multidisciplinaires au programme, et non les moindres. Les 23 et 24 février, avec Mystic-informatic, nous pourrions apprécier une danse qui insuffle aux déchets technologiques une nouvelle vie. Plus spécialement, est attendu *Le Carougeois* de Gilles Arteau, l'un des investigateurs de l'art multidisciplinaire au Québec. Dans les années 1980, il était avec quelques autres l'un des fondateurs de l'Association Obscure qui avait pignon sur rue non loin de la Coopérative Méduse, bien avant que celle-ci s'établisse. Cet organisme a influencé définitivement le paysage culturel de la ville, nous lui devons notamment l'émergence de plusieurs centres d'artistes actuels, dont les Productions Recto-Verso. Avec *Le Carougeois*, conjuguant l'art de la marionnette, l'art audio, la littérature et la vidéo, Gilles Arteau et ses collaborateurs offriront une performance poétique éclatée, à la fois intime et engagée.

Il y aura aussi encore cette année, des œuvres à découvrir sur Internet. Le collectif Les incomplètes nous embarque dans un projet-fleuve qui, élaboré depuis 2021, poursuivra son cours jusqu'en 2026. Le site web *Nos territoires* sera officiellement lancé le 23 février dans le Hall de Méduse. Il propose une cartographie sonore du Québec à travers la rencontre d'ainés, d'adolescents et des artistes sonores Chantal Dumas, Simon Elmaleh et Mériol Lehmann. Encore, jusqu'au 25 février, le Musée de la Civilisation héberge dans son sous-sol le vaste dispositif de François Quévillon. L'œuvre intitulée *Surfaces fuyantes*, par ses jeux optiques et sa spatialisation sonore, offre des fragments de paysage et une expérience littérale de l'environnement.

Projections, parcours extérieurs, offre pour la famille; réalité augmentée ou cinoche; environnement immersifs et œuvres interactives; fusion des arts et de la science; rencontres des médias et des matériaux; explorations des langages, des techniques et des relations; le tout servi avec jovialité et débrouillardise. Depuis 25 ans, le Mois Multi est à la fine pointe des bricolages. Saluons son audace et sa persévérance. Profitons de sa programmation foisonnante!

Festival présenté du 1er au 24 février 2024. Coopérative Méduse et autres salles à Québec. Organisé par les Productions Recto-Verso.



Au-dessus de nos têtes, Josianne Roberge. Photo : Josianne Roberge

FONDS DE SOLIDARITÉ DES GROUPES POPULAIRES

La défense des droits, j'y crois!

Saviez-vous que vous pouvez appuyer le Fonds en ligne?

fsgppq.org/don

Votre journal communautaire à Québec depuis 1974

Droit de parole fête cette année son 50e anniversaire! Pour ce premier numéro de l'année, nous vous proposons une sélection de journaux tirés de nos archives des années 1970 et 1980 qui témoignent de l'engagement inébranlable du journal pour les luttes populaires et citoyennes au fil des ans.



Entrevue avec l'ambassadrice de la Palestine à Ottawa

À quoi ressemblerait la justice pour la Palestine ?

Par David Johnson

L'ambassadrice palestinienne au Canada était à Québec pour assister à la commémoration du 29 janvier à la mosquée de Québec, et a profité de son séjour pour discuter avec de nombreuses personnes de la communauté : militants, médias, politiciens. J'ai rencontré Mona Abuamara à l'Assemblée nationale le 30 janvier, après qu'elle ait assisté à une session parlementaire où deux résolutions relatives à la Palestine ont été votées.

La situation à Gaza est évidemment grave. L'ambassadrice Abuamara en dresse un portrait : depuis le 7 octobre, plus de 26 000 personnes ont été tuées, et probablement plus de 10 000 sont restées sous des bâtiments détruits, maisons, hôpitaux, écoles : « Nous pensons qu'il y aura bien plus de personnes sous les décombres. Nous comptons plus de 63 000 blessés. Ce sont 2,3 millions de Gazaouis, dont la moitié sont des enfants, qui sont bombardés depuis près de quatre mois. »

Les bombes, « des bombes énormes, des bombes censées créer de la destruction », et ce, « sans discernement, bien sûr ». Environ la moitié des immeubles ont été détruits dans la bande de Gaza. Et c'est encore pire dans le nord de l'enclave où la plus grande violence s'est déchaînée : « Au nord de Gaza, vous avez 80 % des bâtiments qui ont été détruits. »

Quelle que soit la durée de cette attaque, Gaza deviendra ensuite, dans une certaine mesure, invivable. Selon l'ambassadrice, « même si aujourd'hui un cessez-le-feu est conclu, les gens n'auront nulle part où retourner. » Israël a également coupé l'accès à la nourriture, aux médicaments et à d'autres produits de première nécessité, augmentant ainsi le risque de famine et de propagation des maladies.

Des actions génocidaires

Depuis la décision de la Cour internationale de Justice (CIJ), le 26 janvier dernier, appelant Israël à cesser de commettre des actions génocidaires contre les Palestiniens de Gaza, de nombreuses personnes dans le monde ont accepté cet appel et la responsabilité qu'il implique, sachant qu'un génocide est en train d'être commis. Pour l'ambassadrice Abuamara, l'intention génocidaire des Israéliens a été observée très tôt : « Dès le deuxième ou troisième jour de l'agression, je disais que c'était un génocide. »

Ce n'est pas le cas des dirigeants politiques au Canada ? « Les dirigeants de tous les partis du gouvernement fédéral se sont prononcés en faveur de la politique israélienne, note l'ambassadrice. Cela lui a donné le feu vert pour faire quoi que ce soit. À ce moment-là, je savais, nous savions en tant que Palestiniens, qu'un génocide était imminent. »

Compte tenu de l'histoire violente entre Israéliens et Palestiniens depuis la création de l'État d'Israël, l'immensité de l'attaque israélienne sur Gaza était prévisible : « Ce n'était pas surprenant, et pourtant c'était choquant... Israël agit sous prétexte de bombarder et

de détruire Gaza. » Israël, dans son jargon déshumanisant, appelle cela « tondre la pelouse ».

Le sociologue israélien Baruch Kimmerling l'a qualifié de « plus grand camp de concentration du monde ». Des mots forts de la part de quelqu'un qui, enfant, a fui les nazis avec sa famille d'Europe. L'ambassadrice Abuamara abonde dans le même sens : « Les gens là-bas n'ont aucun moyen de sortir. Alors vous les bombardez et s'ils veulent vivre, ils n'ont tout simplement rien à faire. »

Des propos incitatifs

Les responsables israéliens ont, souvent de manière incroyable, fait de nombreux commentaires obscènes, violents et incendiaires à l'égard des Palestiniens ces derniers mois. Le ministre de la Guerre suggère qu'Israël combat les animaux humains à Gaza. Les législateurs israéliens affirment que personne à Gaza n'est innocent. Le Premier ministre fait référence à des passages génocidaires de la Bible pour promouvoir les atrocités israéliennes à Gaza.

L'ambassadrice Abuamara voit les conséquences de cette rhétorique sur le terrain à Gaza. Dans l'ampleur des atrocités israéliennes, elle voit « une détermination à tuer et à éliminer ».

« Hypocrisie et double standard jusqu'au bout »

L'ambassadrice Abuamara note que les pays occidentaux parlent souvent d'un « droit à se défendre » inscrit dans le droit international, mais qu'en fermant les yeux sur ce qu'Israël fait aux Palestiniens, on « détruit le droit humanitaire ». « Un occupant n'a pas le droit de se défendre contre les personnes qu'il occupe. Et les occupés ne sont pas censés protéger l'occupant. »

« À ce stade, il ne s'agit pas seulement de dire des mots. Vous [le gouvernement canadien] avez créé un tribunal dans lequel vous avez été l'un des plus gros investisseurs, et il affirme qu'il existe un cas plausible de génocide. Pourtant, après la décision de la CIJ appelant Israël à cesser ces actes, les dirigeants politiques canadiens ont à peine prononcé un mot. « C'est un problème de crédibilité pour le Canada. Parce que vous ne pouvez pas prêcher ce que vous ne pratiquez pas. »

Quelles sont les attentes de madame Abuamara envers le Canada ? Selon l'Ambassadrice, il pourrait au moins suivre l'exemple de l'Allemagne : « Même l'Allemagne, après avoir soutenu la cause d'Israël devant la CIJ contre l'étiquetage de génocide, a prononcé deux phrases magiques : la première était que nous respecterions la décision. La deuxième : nous demandons à Israël de se conformer à la décision. Et c'est ce que nous attendions du Canada. »

Cette décision oblige-t-elle le Canada à cesser de vendre des armes à Israël ? « En tant que tiers, il a la

responsabilité d'empêcher qu'un véritable génocide ne se produise ». Et ne rien faire, ou continuer à aider et à encourager les atrocités israéliennes, peut exposer le Canada à des poursuites judiciaires : « Tout pays partie à la convention sur le génocide peut tenter des poursuites contre tout pays qui n'adhère pas à la décision de la CIJ, sous réserve de la responsabilité de protéger. »

Et le Québec ?

L'ambassadrice Abuamara reconnaît que de nombreux politiciens du Québec ont travaillé dur et de manière altruiste pour mettre fin à l'oppression des Palestiniens et obliger le Canada à respecter les normes qu'il prétend respecter et auxquelles il croit. Le 30 janvier, deux motions déposées devant l'Assemblée nationale ont été votées : la première, appelant au cessez-le-feu, a été adoptée. La seconde, appelant à l'arrêt des exportations d'armes vers Israël, n'a pas passé. Ce qui est certainement une belle démonstration du travail qui reste à faire pour joindre les actes aux paroles, au Québec comme au Canada.

À quoi ressemblerait la justice pour le peuple palestinien ? L'ambassadrice : « Appliquez la décision de la CIJ. Mettre en œuvre les règles mises en place par ces pays. Lorsque vous ferez cela, justice sera rendue. » Et la solution à deux États, le long des frontières d'avant 1967 : « Si ce n'est pas la solution, alors que Dieu nous aide tous ».



L'ambassadrice de la Palestine à Ottawa, lors de sa visite à Québec en janvier dernier. Photo : David Johnson

Droit de parole

Soutenez votre journal : devenez membre et ami.E !

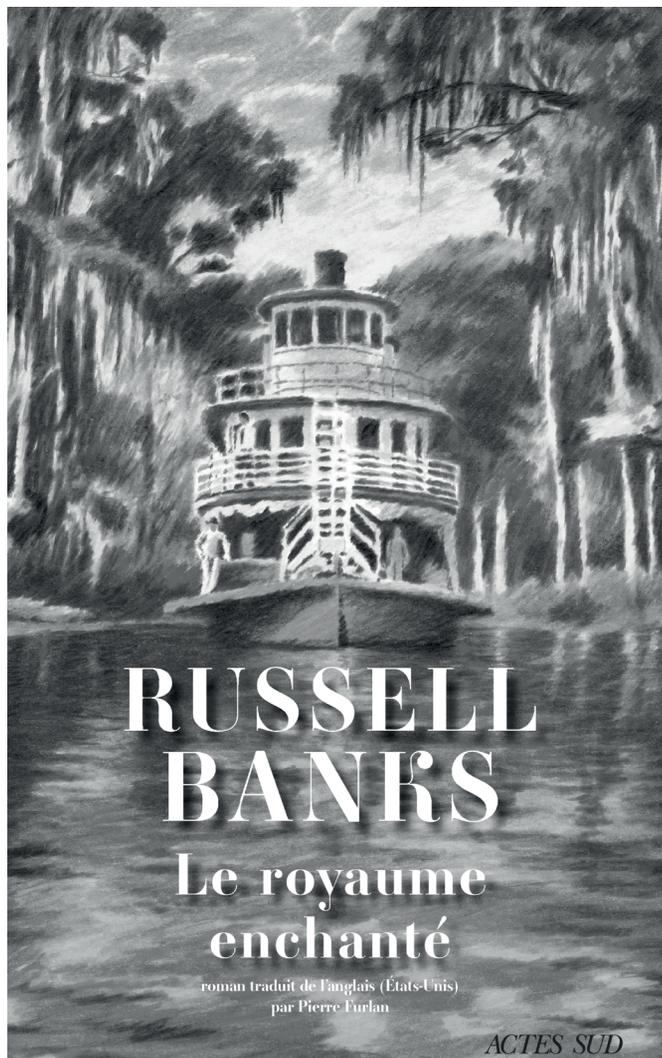
Devenez ami.E de Droit de parole	100 \$
Nom :	
Adresse :	
Téléphone : Courriel :	
Abonnement individuel	30 \$
Abonnement institutionnel	40 \$
Abonnement de soutien	50 \$
Adhésion individuelle	10 \$
Adhésion individuelle (à faible revenu)	5 \$
Adhésion de groupes et organismes	25 \$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :
Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2 | 418-648-8043 | info@droitdeparole.org | droitdeparole.org

Le Tremplin d'actualisation de poésie (TAP) présente, chaque deuxième vendredi du mois à la Maison de la littérature, les Vendredis de poésie – des soirées où on accueille des poètes invités, auxquels se joignent des poètes qui prennent, par la suite, la parole à la scène libre. Droit de parole publie à chaque numéro un poème lu lors de la dernière de ces soirées.

La nuit américaine

Par Francine Bordeleau



Dans son ultime roman, Russell Banks, géant des lettres étatsuniennes mort en janvier 2023, s'emploie au déchiffrement de ce pays bizarre qui nous sert de voisin. Intense et brillant.

Floride, 1971. Harley Mann, ancien magnat de l'immobilier aussi riche que solitaire, entreprend, à l'âge de 81 ans, de raconter sa vie. Ce qui l'y pousse, l'élément déclencheur, c'est la toute récente inauguration du « Magic Kingdom » de la compagnie Disney, à Orlando. Mann y a été convié puisque c'est de lui que Disney a acquis les terrains nécessaires à l'érection de son méga parc à thème.

Notre homme, donc, se raconte (à un magnétophone). Il est né au sein d'une famille nourrie d'idéaux utopistes mais misérable qui doit s'exiler dans une plantation de la Géorgie pour survivre. Le père meurt avant le départ. La mère et les cinq enfants seront fort heureusement sauvés de conditions d'existence abjectes (de ce que Mann appelle un « esclavage virtuel ») par un certain John Bennett, un homme séduisant et rassurant qui est aussi à la tête d'une communauté shaker établie en Floride.

Aux États-Unis, les Shakers ont connu leur apogée vers 1850. Il s'agit d'une secte (réelle) à la fois ultrapuritaine et égalitariste, et ses membres doivent se soumettre à une abstinence sexuelle absolue. Le profit et le prêt d'argent sont interdits. La communauté que dirige l'Aîné John possède néanmoins des terres. Beaucoup de terres et celles-ci, vous l'aurez peut-être compris, sont à l'origine de la bonne fortune du narrateur.

La trahison de Judas

Le jeune Harley a trouvé avec l'Aîné John un père de remplacement (thème récurrent chez Banks que celui du père). Mais il n'est pas croyant et n'entend pas devenir Shaker. Les relations avec les autres membres de la communauté, à commencer par John, se teintent donc d'une certaine hypocrisie. Les choses se corsent encore plus lorsqu'une certaine Sadie, phthisique incurable, fait son apparition. Le drame couve, et prendra des proportions inattendues. Harley Mann, narrateur à qui on évitera de donner le bon Dieu sans confession, reconnaîtra au moins avoir été « la cause matérielle, formelle, efficiente et finale de la chute d'un royaume enchanté et de la croissance d'un autre ».

Cet autre royaume, c'est bien sûr Disneyland, érigé sur des terrains achetés à vil prix par un homme qui croyait aux contes de fées. Les deux royaumes (le premier étant celui des Shakers) semblent finalement interchangeables pour le magnat Harley Mann. Lui-même s'est enrichi après avoir trahi les siens. Il n'était pas moins hypocrite que les Shakers. Avait-il des principes, une morale ? Rien n'est moins sûr tant il se montre perfide. Et c'est peut-être pourquoi il ne se formalise pas trop d'avoir été (jusqu'à un certain point) dupé par une grosse compagnie telle que Disney.

« Dans des conditions de vie dégradantes, il n'y a pas de solidarité » : voilà l'un des principaux enseignements qu'aura tirés le jeune Harley de son cauchemardesque séjour sur la plantation évoquée plus haut. Constat désenchanté sans doute, mais à méditer encore et encore.

Russell Banks, *Le royaume enchanté*, Arles, Actes Sud, 2024, 394 p.

Matinées

Tu as levé de ton cri cinquante mille oiseaux noirs
un cercle rouge pulsait dans la chambre aveugle
une douleur née avec toi emplissait tes poumons
désir primal, billot fendu, ru cliquetant de coléoptères
de fausses planches retenaient ta chute.

Une main sur ton flanc, je restais là
les oiseaux frôlaient les réseaux fibreux de ta poitrine
traversaient un par un la fenêtre liquide
pour être brûlés par le soleil.

*

J'ai aiguisé ma gorge sur un bonbon dur,
divisé mes torts et ma chance,
un dahlia noircissait le cœur d'un poème,
un poème très court et nu sur les fleurs.

J'ai pensé à un vitrail orangé dans le couchant
une fresque éclatée en mon sein
comme un œuf.

*

Je préfère chaque journée
en apparence identique à la précédente,
flux indistinct de minutes
mourant le soir venu
comme ces petits crabes échoués sur la plage
dans une nuit si paisible qu'on se désaltère à l'aura de la lune,
nos joues blanchies salées
de cadavres morts heureux.

Anne-Marie Desmeules

J'avance injustifié vers personne
ne suis-je qu'un courant d'air
c'est mal connaître l'espace vivant
une voix rauque frappe le trottoir
elle vient avec ses quatre chiens
hiéroglyphes sur sa nuque
brusquement le geste
une cigarette offerte
j'accepte j'échappe mon briquet
en retard sur la réalité
je n'ai pas vu venir le câlin
un souffle brûlant à la figure
Hécate gardienne amoureuse
des blessures insoumises
au seuil du nouveau mois lunaire
la douleur émiette le temps
à la fourche des sentiers délaissés
elle soigne la tristesse des errants
la porte béante des poitrines vides
sans éponger les ombres
ses doigts dessinent vers moi
l'intelligence du cœur
un minuscule silence
plus vaste que ma vie entière

Joël Pourbaix

Lu à Québec le 12 janvier 2024.

Extrait de *Nous sommes oiseaux, les éditions du passage, 2023.*

Mémoire militante

Une plongée historique dans l'histoire de ce mouvement déterminant pour le droit au logement au Québec.

La crise du logement frappe durement la population du Québec. Et dès qu'il est question de cet enjeu, le nom du FRAPRU vient immédiatement en tête. Depuis sa création en 1978, le Front d'action populaire en réaménagement urbain est un acteur incontournable des luttes citoyennes en matière d'habitation. Entre la construction d'un bidonville devant l'Assemblée nationale, un campement sur la rivière des Outaouais en hiver, les manifestations, les occupations et les spectacles, les actions du FRAPRU ne laissent jamais indifférents.

Le FRAPRU est issu des premiers comités citoyens nés dans les années 1960-1970 en réaction aux projets de rénovation urbaine qui éventraient les centres-villes et en chassaient les classes populaires au nom du progrès. Aujourd'hui, il est actif sur le

front du logement et de la défense des droits sociaux, comme la lutte contre la pauvreté ou le financement des services publics. François Saillant, qui en a été le porte-parole pendant près de 38 ans, raconte ici l'histoire de ce regroupement qui est parvenu, malgré des moyens modestes, à influencer certaines politiques publiques afin d'éviter des reculs majeurs en matière de droit au logement et de justice sociale.

Cette plongée historique permet de mesurer l'impact des décisions politiques passées sur la crise actuelle du logement. Récit d'une aventure collective, *Dans la rue* est l'histoire de « tant et tant de personnes qui, au fil des ans, se sont impliquées dans leurs groupes locaux [...] pour poursuivre sans relâche la lutte pour le droit au logement et la justice sociale ». À la fois témoignage de l'intérieur et exercice de mémoire militante, ce livre leur est dédié.

FRANÇOIS SAILLANT

DANS LA RUE

Une histoire du FRAPRU et des luttes pour le logement au Québec



Dans la rue

François Saillant
Écosociété,

Montréal, 2024, 256 pages
Collection Régulière

Pour vous le procurer (QR)



Faire mieux avec moins

Limiter son empreinte écologique est beaucoup plus accessible qu'on le croit. Au quotidien, chaque geste compte et améliore notre qualité de vie. Ce guide vous aidera à prendre conscience de votre consommation et vous montrera qu'il est possible de vivre une vie pleine et confortable avec les ressources d'une seule planète.

Consommation / Logement / Alimentation / Transport / Gestion des déchets / Voyages et activités

D'un « budget transport » à l'achat de vêtements, en passant par les travaux de la maison, l'alimentation et les loisirs, cet ouvrage est un indispensable pour ceux et celles qui veulent en faire plus, qui veulent le faire mieux, ou qui veulent simplement savoir par où commencer !

Vivre avec une seule planète Guide pour diminuer son empreinte écologique au quotidien

Damille Dauphinais-Pelletier
et Élisabeth Ménard

Les éditions du Journal, 2023, 248 pages

Pour vous le procurer (QR)



Une vision globale de la santé

Nous nous trouvons à un point tournant de l'histoire de notre système de santé et de services sociaux au Québec. En réalité, il est presque déjà trop tard tant les enjeux du vieillissement de la population, de l'augmentation des maladies chroniques liées aux conditions et au mode de vie, des inégalités sociales et des changements climatiques contribuent à une demande de soins accrue et entraînent notre système au bord du précipice.

Une solution est non seulement possible, mais elle est connue, documentée et chiffrée depuis longtemps : adopter une vision globale de réduction de la maladie, c'est-à-dire une approche qui intervient sur les causes des maladies pour réduire leur nombre au Québec. Notre système de santé public doit aller au-delà de l'approche traditionnelle d'accompagnement de la maladie. Il faut réduire les besoins de soins en opérant une transition qui établit enfin un équilibre entre l'offre de soins et services et les actions visant à réduire les maladies et blessures pour préserver la santé de la population.

La réduction de la maladie est une nécessité pour la survie de notre réseau, pour la qualité de vie des Québécoises et des Québécois et également pour la réussite de tout projet de réforme du réseau de la santé et des services sociaux au Québec. Pour une fois, appliquons cette logique universelle d'agir sur les causes plutôt que sur les conséquences d'un problème. Voilà ce qui serait une véritable innovation de la santé au Québec.

Livre de la réduction de la maladie au Québec

L'Association de la santé publique du Québec (L'ASPQ)

Livre disponible EN LIGNE SEULEMENT

Gratuit, 154 pages

Pour vous le procurer en format PDF (QR)
ou sur le site www.aspq.org



Un capitalisme sentimental

Avertissement : ceci n'a pas été écrit par une I.A.

Par Michaël Lachance

Le « moi est haïssable » a un jour écrit Blaise Pascal. On le veut conforme à nos désirs, surtout en société. Le moi idéal est romantique. Trop. bercé par sa propre image projetée à la distance du jusqu'au bout de la perche à selfie, l'ego se distille dans un imaginaire qui ne porte plus à terre. Ainsi, lorsqu'un adulte entre dans la pièce et ferme le robinet d'apesanteur, le retour sur patte est dissociatif. L'acné réapparaît, les dettes financières sont concrètes et, cette autoreprésentation exagérée du nous-mêmes, éclate comme un furoncle qu'on gratte trop anxieusement. Cela dit, il est possible aujourd'hui de se représenter dans le monde plus loin que le bout du nombril. Il suffit de plonger en apnée dans le réel, ôter ses œillères numériques, débrancher le fil ombilical de la toile et savourer ce monde bruyant sans voile.

*

Chez Éluard, sinon la dame en rose-costard près de la fenêtre, le café est vide. Il est 17 heures, un mercredi d'hiver. La pluie grise et la gadoue sluscheuse ont sans doute rivé la chair habituelle croisée, sur un écran quelconque.

La bistrote m'a hélée :

- Veux-tu autre chose Doc ?

Rêveur, je fixe le vide et me laisse transporter dans les idées :

- Un Legendario double pis une crème brûlée avec pas de coulis aux framboises, merci.

Manuelle est entrée dans le boui-boui autour de 19 heures, elle vient jaser. Elle s'assied, hèle la barista - un latté!

**

J'ai connu Manuelle par personne interposée lors d'un souper avant Facebook. Alors étudiante en littérature vétérinaire, on a échangé sur des sujets et d'autres, on s'est embrassés et j'ai oublié la suite. Les réseaux sociaux aidant, on a gardé un lien tissé par le fil tentaculaire des relations soudaines. Et, voilà deux semaines, elle m'a contacté :

Salut Doc, comment vas-tu? Fait un bail! Quoi de neuf? Toujours aussi fou? Je t'écris car, ma thèse est soumise à la soutenance - eh oui! chose, j'ai enfin fini! -, j'aimerais me sortir la tête des livres et discuter avec des humains! MDR. On se siffle une bouteille de rosé quelque part prochainement?

J'ai invité la thésarde à siffler chez Éluard un 14 février sur Terre. Sans même avoir oublié cette fête québécoise de l'amour-ca-



L'usine de papier Stadacona, le 8 février 2024. Photo : Nathalie Côté

pitaliste qui sert à engouffrer les restos de badauds et faire rouler l'économie occidentale en ce creux post-décembriste coûteux.

Allons-y, participons à l'orgie dépensière pour nourrir cette bête avide d'argent :

- Il fait chaud dehors et le café est vide, un jour de Saint-Valentin, drôle de scénario, tu trouves pas?
- Idéal pour moi.
- T'es con! ahaha
- Tu bosses-tu ces temps-ci? On m'a dit que t'as été radié du Collège des médecins? S'cuse-moi, je ne veux pas retourner le fer...
- Nah, ça va, commence à faire bout', je me suis recyclé en rêveur surnuméraire.

Le café vide est soudainement rempli par cette société bigarrée; l'heureuse présence de Manuelle, la brise de la bistrote distraite au téléphone sans fil et la volupté figée de cette dame en rose-costard près de la fenêtre.

Sur Couillard, ce soir, les gens passent vite, ils ignorent la suite...

**Dans le plus beau quartier de Québec: Limoilou
il ne faut pas manquer **Le Bal du Léopard****

★ ★ ★ ★ ★

Bon choix musical-Terrasse-Ambiance sympathique-Plus de 20 sortes de VODKA-5 à 7 tous les jours-Spectacles-Choix de bières importées et de micro-brasserie québécoises-7 bières pression-Cidre pression et cidre en bouteille! La place dans le quartier

Le bar à Limoilou... depuis 1985

Le Bal du Léopard
1049 3ième Avenue
Québec, Limoilou, 9 929.3828

**Vous aimez lire Droit de parole?
Vous pouvez le trouver dans
les lieux suivants**

LIMOILOU

Alimentex

1 185, 1e avenue

Bal du Léopard

1049, 3e avenue

Cégep de Limoilou

1 300, 8e Avenue

Saint-Roch

Tam-tam café

421, boulevard Langelier

CAPMO

435, rue du Roi

Maison de la solidarité

155, boulevard Charest Est

Bibliothèque Gabrielle-Roy

350, rue Saint-Joseph Est

SAINT-SAUVEUR

Au bureau de Droit de parole

266, Saint-Vallier Ouest

Centre Durocher

680, rue Raoul-Jobin

Supérette, bouffe et déboire

411, Saint-Vallier Ouest

**Centre communautaire
Édouard-Lavergne**

390, Arago Ouest

Pub chez Girard

370, rue Saint-Vallier Ouest

SAINT-JEAN-BAPTISTE

L'ascenseur du faubourg

417, rue Saint Vallier Est

Bibliothèque Claire Martin

755, rue Saint-Jean

L'Intermarché

850, Rue Saint-Jean

MONTCALM

Centre Frédéric-Back

870, avenue de Salaberry

STE-FOY

Université Laval

**Pavillons Casault
et Bonenfant**

**Comité logement d'aide
aux locataires de Ste-Foy**

2 920, rue Boivin

Librairie Laliberté

1073, route de l'Église

Librairie Vaugeois

1 300, avenue Maguire,

Québec

VIEUX-QUÉBEC

Librairie Pantoute

1 100, rue Saint-Jean

**Lisez-nous en ligne
droitdeparole.org**

Ressources pour femmes victimes de violence

En tout temps, l'urgence : 911

SOS violence conjugale : 1-800-363-9010

**Ligne ouverte 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 dans
plusieurs langues**

Centre des femmes de la Basse-Ville : 418-648-9092

De 8h à 16h30 du lundi au jeudi

Centre femmes d'aujourd'hui (Sainte-Foy)

:418-651-4280

De 8h à 16h30 du lundi au jeudi

Centre ressources pour femmes de Beauport :

418-661-3535

De 8h à 16h30, du lundi au jeudi

Violence info à Québec : 418-667-8770

Lundi au vendredi de 8h à 16h30